

Ecrit par le 22 novembre 2024

BTP, construction, vente, la pierre est à l'arrêt



L'immobilier est à la peine. La preuve ? [La fédé du BTP 84](#), [la Fnaim 84](#) et [la FFB84, Pôle Habitat 84](#) (les promoteurs) montent au créneau. Alors que le besoin en logements ne cesse de progresser, l'accès à la propriété et les ventes immobilières font grises mines. C'est tout un pan de l'économie qui grippe et le fait savoir, avec à la clef des propositions. Mais seront-elles entendues par l'Etat ? Après une crise économique sévère, les professionnels craignent une bombe sociale.

Ils sont là, face à nous. Qui ? Frédéric Saintagne, président du Pôle Habitat de la Fédération Française du

Ecrit par le 22 novembre 2024

Bâtiment ; Daniel Léonard président de la Fédération du Bâtiment et des travaux publics et Jonathan Le Corronc Clady, président de la Fnaim Vaucluse (Fédération nationale de l'immobilier). Ils dénoncent l'arrêt de toute la filière de la construction, de l'aménagement, en passant par la réhabilitation, la pierre est à l'arrêt.

Pourtant, il s'agit bien d'un phénomène en contradiction

avec la demande de logements à l'achat comme à la location, sans compter les besoins d'aménagement, qu'il s'agisse des bassins de l'emploi ou des villages ruraux, ou encore d'une population qui a besoin de se loger, les jeunes comme les étudiants, ou encore les jeunes ménages ne serait-ce pour s'installer et travailler, tout comme les seniors qui ont besoin de logements adaptés.



Frédéric Saintagne, Daniel Léonard et Jonathan Le Corronc Clady Copyright Mireille Hurlin

En cause ?

L'inflation ; l'augmentation constante des taux d'intérêts, des prêts bancaires difficiles à obtenir auprès

Ecrit par le 22 novembre 2024

des banques corrélé à un endettement des ménages revu à la baisse à la demande du Gouvernement. Mais pas que. Il y a aussi les mairies qui peinent à poursuivre leur projets de construction ou d'aménagement à cause de la loi Zan (Zéro artificialisation nette) ; Un empilement de réglementations trop précocement instituées sans que les filières ne soient encore suffisamment organisées comme c'est le cas avec la déconstruction et la mise en place de plateformes de stockage de matériaux de ré-emploi pour les futures constructions.

Les institutionnels, les communes,

tout comme l'économie, font le gros dos et jouent la montre remettant leurs projets à des temps meilleurs pour cause d'inflation. «Oui mais, pendant ce temps-là que va-t-il advenir des entreprises ? Tout comme la transmission des savoirs entre les experts qui partent à la retraite et les jeunes embauchés ?» Interroge Daniel Léonard, le président de la Fédération du BTP 84. C'est aussi la raison pour laquelle ils ont convoqué une réunion de rentrée politique et économique à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse face aux décideurs politiques et économiques du territoire. Objectif ? 'Evoquer, ensemble, des solutions concrètes pour faire face aux enjeux, au bénéfice des citoyens et des entreprises'.

Face à la presse ?

Les trois professionnels de la pierre sonnent l'alerte en initiant la première réunion française pour interpeller l'Etat. La situation doit être assainie et permettre à tous les protagonistes de l'acte de bâtir et de la vente immobilière, de continuer à exercer leurs métiers, car les enjeux sont sociétaux : formation en interne dans les entreprises, emploi, accès au locatif, à la propriété sont grippés depuis, désormais, plus d'un an. Alors les interprofessionnelles posent la question : Comment tout cela est-il possible et, surtout, comment y remédier ?

Écrit par le 22 novembre 2024



Jonathan Le Corronc Clady, Président de la FNAIM 84 Copyright Mireille Hurlin

Un marché immobilier favorable aux acquéreurs

Pour Jonathan Le Corronc Clady le ralentissement du marché se confirme. «Le quasi-quadruplement des taux d'intérêt en 18 mois paralyse le marché. Les prix s'inscrivent à la baisse depuis fin juin 2022, et l'inflation paralyse les bourses ce qui en fait un marché favorable aux acquéreurs avec une possible baisse des prix de 4% et un recul de 20% en termes de volumes de ventes. En l'absence de portabilité des prêts immobiliers -en août 2023, la production de crédit est au plus bas depuis 2014-, la hausse des taux n'incite pas les ménages déjà propriétaires à déménager, au risque de voir leur taux de crédit augmenter sensiblement par rapport à leur crédit en cours. Le nombre de ventes de confort, non dictées par les aléas de la vie : naissance, divorce, décès, diminue.»

Les vases communicants

«Avec le blocage du marché de la transaction, la pénurie de biens à vendre s'est transformée en pénurie de biens à louer, poursuit le président de la Fnaim Vaucluse. Avec, en toile de fond, une offre de

Ecrit par le 22 novembre 2024

logements insuffisante, notamment dans certaines zones tendues. Concernant le parc locatif les biens se font rares. En région Paca, l'offre a dégringolé de 43% et 88% des agences ont moins de 10 biens à louer. L'offre de biens à la location, en France, a fondu de 34% et en recul de 28% dans le Grand Est, alors que la demande s'est envolée de 23% en un an. Près de 55% des agences Fnaim reçoivent entre 10 et 49 demandes pour un bien mis en location.»

Copyright FNAIM

Des tensions sans précédent sur le marché locatif

«Tensions sans précédent sur le marché locatif, obligations de rénovation énergétique et difficulté d'accès au crédit, le secteur de l'immobilier fait face à des tensions grandissantes, relève le président de la Fnaim. Malgré les alertes, le Gouvernement reste sourd comme en attestent les conclusions du CNR (Conseil national de la refondation logement) ainsi que l'avis de l'autorité de la Concurrence qui confond libre concurrence et désorganisation,» conclut Jonathan Le Corronc Clady.

Copyright FNAIM

Les propositions de la Fnaim ?

La Fnaim réclame un aménagement du calendrier de la Loi Climat, la suspension de l'indécence énergétique en copropriété à l'exécution d'un plan pluriannuel de travaux et rendant le DPE (Diagnostic de performance énergétique) collectif opposable. Au chapitre de la rénovation en co-propriété, l'interprofessionnelle demande l'assouplissement des règles de majorité pour permettre l'éligibilité des prêts de la copropriété au taux d'usure des crédits consommation.

Concernant le retour de la confiance des bailleurs,

la Fnaim propose la réintroduction de la déduction fiscale des intérêts d'emprunt pour l'achat d'une résidence principale et la portabilité des prêts. Et, aussi, le soutien du secteur de la Construction et de l'immobilier Neuf en revenant sur la fin programmée du Pinel, du Zonage, de la sortie du PTZ (Prêt à taux zéro) et de la Loi ZAN (Zéro artificialisation nette).

Écrit par le 22 novembre 2024



Frédéric Saintagne, Président du Pôle Habitat de la Fédération Française du Bâtiment Vaucluse
Copyright Mireille Hurlin

Frédéric Saintagne président du Pôle Habitat de la FFB Vaucluse

«Le logement est frappé par une crise sévère.

La crise du logement devient de plus en plus concrète, elle va tous nous toucher. Faute de logements proches, disponibles, abordables et adaptés aux besoins, elle bloque la mobilité professionnelle des salariés et là, nos entreprises, sont directement concernées. Elle saisit les étudiants qui renoncent à leurs projets de formation. Elle grippe l'ensemble du parcours résidentiel, freine l'accès à l'emploi et au territoire. »

« La désolvabilité des ménages

Hausse des taux d'intérêt et des coûts de construction, crise des matériaux RE2020, depuis 2022, les ménages ont été massivement désolvabilisés. Le prix d'une maison moyenne est de 277 300€. C'est 14%

Écrit par le 22 novembre 2024

de plus qu'en 2020 et un financement sur deux est refusé par les banques. La construction neuve s'effondre à un rythme sidérant. Globalement 114 000 ventes ont été perdues, dans le neuf, depuis juin 2023 par rapport à 2022, et c'est 13,2% de mises en chantier. Le PTZ (Prêt à taux zéro) est supprimé pour la maison qui est pourtant l'habitat phare des familles, particulièrement sur notre département. 32 630 communes ont été supprimées de la carte du PTZ, soit 52% de la population en France. Nous abordons la vision d'une France à deux vitesses : celle des grandes villes, de la richesse et celle de la ruralité qui sera considérée comme abandonnée. Elle renforce la fracture entre ceux qui pourront choisir leur habitat et ceux qui seront assignés à résidence. Si rien ne change, plus de 250 emplois issus de la construction neuve, seront perdus en 2024.»

«En Provence,

c'est-à-dire dans les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, l'offre commerciale (+32%) ne cesse de croître face à une forte baisse des réservations nettes (-33%). Dans l'aire Avignonnaise les mises en vente repartent à la hausse avec +20% avec des réservations nettes stables (+11%). Le stock disponible enregistre une hausse de +27% et les prix sont stables avec en moyenne 4 112€/m². En termes de bâtiments, 55% des logements construits par des promoteurs sont vendus à perte à des bailleurs qui achètent en Vefa (Vente en état futur d'achèvement). Ainsi, sans les promoteurs, il n'y a plus de logement social.»

Les freins

«Concernant La Loi Zan (Zéro artificialisation nette), les élus sont réticents à autoriser les constructions, révèle Frédéric Saintagne. Les nouvelles normes environnementales et techniques constituent également des freins à la construction, tout comme la réduction des dispositifs de solvabilité des ménages consécutif à la demande du gouvernement concernant l'octroi des crédits immobiliers.»

Les pistes qui pourraient débloquent la situation ?

«Soutenir les maires volontaristes en encourageant la libération du foncier, car l'on ne peut pas évoquer l'attractivité des territoires si l'on ne peut loger les salariés autour de leur lieu de travail ; Pratiquer l'exonération temporaire des droits de succession pour l'acquisition de logements neufs ; Procéder à une pause sur les normes de la construction afin d'avoir le temps de s'approprier les mesures et les règles comme la RE 2020 (Règlementation environnementale) qui fait d'ailleurs suite à la réglementation thermique RT 2012) ; Et, enfin, soutenir les ménages avec des accompagnements fiscaux comme la déductibilité des intérêts d'emprunts aux accédants, revenir sur les critères du Pinel d'avant 2022 ; Revoir les montants et quotité du PTZ au bénéfice de la solvabilité des primo-accédants désormais exclus du marché immobilier et remplacés par les cadres.»

Écrit par le 22 novembre 2024



Daniel Léonard Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics de Vaucluse
Copyright Mireille Hurlin

Daniel Léonard, président de la Fédé BTP 84

«Quand une entreprise faisait une belle année, c'est qu'elle avait pu réaliser 3% de marge, explique Daniel Léonard le patron de la Fédé BTP84. Aujourd'hui, avec une inflation entre 5 et 6%, nous travaillons à perte. Le nombre d'appels d'offre est en augmentation de 9% tandis que le montant des opérations a diminué. Nous travaillons sur des chantiers beaucoup plus petits. Le niveau de la commande public reste inquiétant et les projets structurants annoncés l'an dernier ne sortent pas : [la déviation d'Orange](#), [le tram](#), [les parkings relais](#), sont reportés, [le carrefour de Bonpas](#) est en études et en acquisition de terrains. Pourtant, en projets structurants, ce sont les seuls annoncés.»

«Nous additionnons les contraintes budgétaires et financières importantes.

Nous faisons face à l'inflation des matériaux, notamment ceux qui utilisent le gaz et d'électricité dans leur processus de création. La suppression du prêt à taux zéro (PTZ) et celle, en 2030, de la suppression

Ecrit par le 22 novembre 2024

de la défiscalisation du gazole non routier (GNR, utilisé par les engins de chantier). Nous avons demandé que l'on n'y adjoigne du colorant afin de nous préserver des vols de carburant sur le chantier car nous risquons fort d'être pillés.»

«Le bilan ?

Les entreprises sont dans une situation inquiétante. Un chiffre d'affaires qui stagne ; Des coûts de production qui explosent ; Des industriels qui maintiennent des augmentations en permanence ; et surtout, des assureurs de crédit qui marquent les entreprises en rouge avec des cotations à risque -elles sont désormais en position de laisser vivre ou de tuer une entreprise- ce qui a pour conséquence d'enjoindre les fournisseurs à de nouvelles pratiques comme de vous demander de payer au cul du camion.»

Des opérations reportées

«Nous observons une forme d'attentisme inquiétant car lorsque les projets sont prêts et budgétisés, les opérations sont reportées. Les chiffres clés de notre département ? Une forte diminution des permis de construire avec -17% ; Des mises en chantiers des appartements en recul avec -14% ; Idem pour le non-résidentiel neuf avec -18%. Autre indicateur de cette crise qui s'amorce ? La production de béton prêt à l'emploi connaît une forte diminution avec -12%.»

L'emploi

«Les entreprises travaillent désormais sans intérimaires. C'est maintenant les salariés permanents qui vont être impactés. La Banque de France nous a annoncé, la semaine dernière, l'arrêt de l'inflation en 2025. Sauf que si nous diminuons nos effectifs maintenant pour redémarrer en 2025, nous ne pourrions pas, parce que nous ne serons plus équipés. Aujourd'hui ? Nous essayons de maintenir nos salariés. Nos marges sont réduites au maximum. Durant ces deux ans, ces salariés, en même temps que leur savoir, partiront à la retraite.»

«Nos propositions

Nous souhaitons le redéploiement du prêt à taux zéro sur tout le territoire ; La mise en place du statut de bailleur privé afin de relancer le locatif ; Le maintien de la TVA à 10% ; La mise en place de 'Ma prime Adapt' pour les seniors. Egalement l'accès au prêt immobilier ; Une ZAN territoriale tenant en compte les spécificités du territoire ; Accélérer la rénovation énergétique et la neutralité carbone pour 2050 et, pour cela, l'augmentation du budget de 'Ma prime renov' ; L'instauration d'un dossier unique pour ce dispositif ainsi que la CEE (dispositif des certificats d'économies d'énergie). Nous souhaitons que soit pérennisé le crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des locaux professionnels. Concernant l'économie circulaire dans laquelle nous nous inscrivons, l'écotaxe est en place mais les plateformes de collectes n'existent pas. Comme d'habitude le Gouvernement a mis la charrue avant les bœufs. »

Le point sur les parcs de logement au chapitre du DPE Copyright FNAIM

«Concernant les infrastructures

et le secteur des Travaux publics, nous devons accélérer, au plan national, la rénovation des réseaux d'eau qui est constituée, à la grande majorité par des installations vieillissantes dont résulte une

Ecrit par le 22 novembre 2024

déperdition de plus de 20% d'eau potable. Egalement le plan vélo, qui bénéficie de 2 milliards d'euros investis d'ici 2027 pour l'aménagement de voies, devrait se réaliser... Certaines communes jouent le jeu, quand d'autres ne bougent pas. Et pourtant il y a urgence. Nos entreprises sont réactives et capables, mais il faut leur laisser les moyens de travailler sinon nous ajouterons à cette crise économique, une crise sociale.»

On récapitule ?

- . Quasi-quadruplement des taux d'intérêt en 18 mois à ce jour ;
- . Baisse des prix en recul de 4% et de 20% en termes de volumes de ventes depuis fin juin 2023 ;
- . Un crédit sur deux est actuellement refusé par les banques ;
- . En région Paca, l'offre de location a dégringolé de 43% et 88% des agences ont moins de 10 biens à louer ;
- . Sur 22 431 DPE réalisés en Vaucluse 19% étaient en F et G dont 17,9% en appartements et 20,4% en maisons ;
- . Le parc de logements en Vaucluse est actuellement estimé en DPE E,F et G à hauteur de 39% ;
- . Le prix d'une maison moyenne est de 277 300€. C'est 14% de plus qu'en 2020 ;
- . La marge du BTP se situe autour des 3%, tandis que l'inflation affiche entre 5 et 6% ;
- . Les permis de construire affichent -17% et les mises en chantier -14%
- . Le Vaucluse compte 305 738 logements dont moins de 1 000 ont été vendus cette année ;
- . Les réseaux d'eau anciens laissent fuir environ 20% d'eau potable dans la nature ;
- . Le Gouvernement a mis à disposition du plan vélo 2 milliards d'euros à utiliser d'ici 2027, pour autant les chantiers de pistes cyclables avancent... paresseusement.

(Vidéo) Fédé BTP 84, Pourquoi l'économie de la construction et de la réhabilitation continue-t-elle d'être plombée ?

Ecrit par le 22 novembre 2024



Lors de son assemblée générale, la Fédé BTP 84 a fait un point sur ce que vivent les professionnels du bâtiment et des travaux publics. Si le niveau d'activité est sauvegardé grâce aux opérations commandées et amorcées en 2022, les professionnels peinent à sauvegarder emplois et savoir-faire face à un carnet de commande à l'arrêt et une trésorerie tendue. Alors que les budgets sont votés et les financements là, les projets ne sortent pas. Mais tout n'est pas sombre et certains indicateurs laissent présager des lendemains meilleurs.

Pourtant, ce temps d'inertie entamera considérablement et durablement la santé économique et sociale du département. En ce moment, également, les bailleurs sociaux revoient leurs copies, entre démolitions, réhabilitations, constructions et relogement des résidents, les équilibres financiers se fragilisent. Les maires ont compris à quel point le dispositif Zan (Zéro artificialisation nette) mettait un coup d'arrêt à la construction. Plus globalement, l'on craint que le Grand argentier de la France n'ait tout oublié des outils de défiscalisation et de prêts aidés qui favorisaient jusqu'alors l'accession à la propriété. Alors tous les opérateurs de l'acte de bâtir sonnent l'alarme.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Là, maintenant, nous sommes sur un point de bascule

Alors que tout paraît silencieux, le sous-sol gronde et les voix s'élèvent de toute part. Que se passe-t-il ? Pour le savoir nous nous rendons au nouveau siège de la Fédé du BTP 84 qui, il faut bien l'avouer, souffle depuis qu'elle s'est installée dans une partie des locaux de l'[UIMM](#) (Union des industries et métiers de la métallurgie), chemin de Fontanille à Agroparc, en attendant de construire un bâtiment à sa mesure. Plus accessible à ses adhérents, plus confortable pour les collaborateurs, les nouveaux locaux s'épanouissent en cœur de nature, où les places de stationnement sont encore disponibles.



Jean Max Diaz, Emilie Feral, Daniel Léonard, Frédéric Saintagne et Denis Mathelin

Dans la salle de conférence,

devant un parterre de journalistes ? [Daniel Léonard](#), le président de la Fédération BTP84 entouré d'[Emilie Feral](#), présidente branche Gros Œuvre, Vice-présidente FBTP84, de [Frédéric Saintagne](#), président de la section Pole Habitat Vaucluse, rejoints par [Jean Max Diaz](#), trésorier. Aux côtés des journalistes, assistent à la conférence de presse [Denis Mathelin](#) président de la branche TP, [Nathalie](#)

Ecrit par le 22 novembre 2024

[Cayrol](#), déléguée régionale Pole Habitat Paca et [Emmanuel Meli](#), secrétaire général Fédération BTP84. Les visages sont graves tandis que Daniel Léonard ouvre la séance.

La tendance ?

«Elle est mitigée parce qu'il est difficile de maintenir un niveau d'activité même si pour cette année, celle-ci est sauvegardée puisque le BTP travaille sur les contrats antérieurs à 2022. Mais voilà, le climat social -avec les manifestations contre la loi sur les retraites, la pénurie et la flambée des prix du carburant, l'inflation et la remontée des taux d'intérêt bancaires- ont porté un coup dur à la confiance et au pouvoir d'achat des ménages qui, fatalement se répercutera sur tous les échelons de l'économie, alors il va dérouler la prospective à 6 mois.»

Tout d'abord le secteur de la construction, du bâtiment et de l'artisanat

«Sur le logement neuf, la crise est amorcée. -30% d'activité pour les constructeurs de maison individuelle et les artisans qui travaillent avec eux. Le non résidentiel neuf souffle le froid et le chaud. -14% sur les surfaces commencées sur les commerces, les bâtiments agricoles et industriels. En revanche sur les surfaces autorisées +7% de bureaux et bâtiments administratifs. L'activité en amélioration-entretien affiche un petit tassement stable à +1,4%. Le coût des matériaux grimpent avec le coût de l'énergie, notamment pour les tuiles, les produits céramiques, le verre et les produits issus du ciment. Enfin, la remontée des taux d'intérêt paralysent les ménages, les entreprises et les collectivités puisque 40% des dossiers de prêts de bancaires sont refusés.»

Pour les travaux publics

«Les coûts de production ont augmenté de 9,4% grevant considérablement le résultat des entreprises. Les appels d'offres 2023 ne sont pas au rendez-vous. Alors même que le cycle électoral à mi-mandat laisserait supposer le lancement d'opérations, nous n'observons pas de redémarrage de la commande publique. Il faut dire que pour les maîtres d'ouvrage l'inflation des coûts de l'énergie impacte tout autant les budgets et, bien sûr, l'augmentation du coût des opérations.»

Copyright Freepick

Le bilan économique

«Si les chiffres d'affaires ont augmenté, les coûts de production tels que les salaires, les matériaux et l'énergie ont explosé, alors, malgré le volume d'activité, les bilans et les résultats 2022 sont en baisse, voire en perte et tandis que les fournisseurs de matériaux voient leur cotation culminer par les assureurs-crédits, celles des entreprises se dégradent.»

Pourtant les besoins sont grands

«Constructions neuves, rénovation, entretien, infrastructures routières, le monde continue de tourner. La demande de logement des étudiants, salariés, retraités ; le maintien de l'emploi, la dynamisation du territoire avec la résolution des points noirs tels que le pont de [Bonpas](#), la [Léo](#) (Liaison Est Ouest), [le tram](#), les déviations de villages réclament toute notre attention comme l'accélération de la transition écologique, la décarbonation des villes et des entreprises, la dépermeabilisation des sols, l'inventaire des friches industrielles et autres dents creuses, la renaturation des cours d'eau, la lutte contre les

Ecrit par le 22 novembre 2024

inondations et incendies et l'amélioration des réseaux d'énergie.»

C'est maintenant que tout se joue,

alors la Fédération du BTP, la Fédération française du bâtiment et la Fédération nationale des travaux publics font corps et s'accordent pour une [Zan](#) (Zéro artificialisation nette) moins paralysante via les propositions du [sénateur Jean-Baptiste Blanc](#) ; un assouplissement de l'accès au crédit immobilier ; un [PTZ](#) (Prêt à taux zéro) sur le neuf de 40% en zones B2 et C ; la relance d'un [Pinel](#) version 2022 et la révision du statut de bailleur privé.

Copyright Freepick

Au plan national

Concernant [le Plan eau](#), les bâtisseurs promeuvent la rénovation des réseaux qui laissent filer dans la nature, au mieux 20% d'eau potable, parce que les installations ont désormais fêté leur centenaire. Quant au [Plan vélo](#) ? Il continue de prévoir 2 milliards d'euros d'ici 2027 pour développer les aménagements cyclables, soit 28 000 kilomètres en attente de réalisation.

Rénovation énergétique et neutralité carbone en 2050

Pourrait-on augmenter le montant de [MaPrimRénov](#) et instaurer un dossier unique pour ce dispositif ainsi que les [C2E](#) (Certificats d'économie d'énergie) ; pérenniser le crédit d'impôt en faveur de la [rénovation énergétique des TPE et PME](#) (Très petites et moyennes entreprises).

Des taxes déjà mises en service mais pas les filières

Et puis il y a la [REP](#) (Responsabilité élargie du producteur) qui fait grimacer. Pourquoi ? Parce qu'alors que les éco-taxes sont en place, les plateformes de collecte n'existent pas. La belle idée de l'économie circulaire n'a pas encore eu le temps de procéder au maillage du territoire sur le traitement des déchets.

Dr Désormais le collectif remplace la maison individuelle avec jardin

D'encourageants indicateurs

«Il y a fort heureusement des indicateurs qui laissent présager des lendemains très encourageants. D'abord le niveau d'épargne brut des collectivités qui ont gardé des capacités de financement solides, et parfois des budgets d'investissement en progression. Ensuite, dans notre département la création de Vaucluse ingénierie, impulsé par le Conseil départemental ; qui apporte un accompagnement technique personnalisé aux communes et intercommunalités dans leurs projets. Sans oublier le programme d'investissements d'[Enedis](#) de 11M€ sur le Vaucluse pour les infrastructures de recharge électrique.

Le Budget de l'Etat

Le budget de l'Agence de financement des infrastructures (l'AFIT) augmente de 14%. Signe de projets d'activité de l'État sur les infrastructures routières, ferroviaires, transports en commun ; Pour la transition écologique, la mise en place du [Fonds vert](#) avec 2 milliards d'euros d'engagement dont 500M€ en 2023.

Des difficultés à recruter

Ecrit par le 22 novembre 2024

Sur le sujet de l'emploi toutes les entreprises rencontrent les mêmes difficultés pour recruter, tant pour remplacer les départs en retraite que se développer pour assurer la progression des entreprises. Notre fédération départementale représente 5 000 emplois dans le Vaucluse, qu'il faut sauver développer et former. Là encore des leviers existent et peuvent nous apporter des perspectives : Par la qualité de nos formations avec le [CFA Mouret](#) et l'[ECIR](#) (l'Ecole de la Construction, des Infrastructures et des Réseaux) et au [GEIQ BTP84](#), outil dévolu au recrutement et à l'insertion, ainsi que les publics en reconversion, notamment avec les dispositifs du Pôle emploi.

DR

Ils ont dit

Daniel Léonard

« Les coûts de constructions explosent poussés également par les nouvelles réglementations, souligne Daniel Léonard. Dans le même temps les aides tels que le PTZ -qui s'amenuise- et les outils de défiscalisation, comme le Pinel s'arrêteront dans 18 mois, évinçant du même coup les investisseurs comme, d'ailleurs [le sénateur Jean-Baptiste Blanc vient de s'en faire l'écho](#). Les bailleurs sociaux voient leurs bâtiments classés F et G (performance énergétique) et doivent trouver des solutions pour pouvoir upgrader rapidement le classement et louer leurs logements, ce qui passe par la réhabilitation. Pourtant, pour le moment rien ne se fait. L'inertie grève notre activité. Nous attendons des élus qu'ils réalisent leurs projets sans attendre. Il faut que les projets budgétés et financés se fassent. Notre problème ? Nous subissons des augmentations de toute part, c'est comme-ci nous prenions la foudre. Nous subissons les conséquences des marchés en 2021 et pour lesquels nous prenons de plein fouet des augmentations qui n'étaient pas prévues. Les bailleurs sociaux et le promoteurs ont vendus leurs projets et ne peuvent pas répercuter les hausses de prix : coût de l'énergie, hausse des prix des matériaux, sur leurs clients finals. Alors, nous renégocions pour arriver à ce que 50% de la hausse soit absorbée par eux mais nous perdons, là encore de la marge. D'autant que s'il est possible de renégocier avec le public, cela n'est pas possible avec le secteur privé.

Frédéric Saintagne

« Nous subissons une baisse de 40% dans la construction de maisons individuelles, indique Frédéric Saintagne, constructeur de maisons individuelles. C'est de l'emploi en moins, environ 1 200 plein temps. En janvier 2022, avec un taux de 1,1%, un ménage qui gagnait 3 000€ par mois pouvait obtenir un prêt de 270 000€, à la fin de cette année 2023, ce ne sera plus que 190 000€. Ce que ça veut dire ? Les primo-accédants n'ont plus accès au marché de l'immobilier. Or, ils étaient notre première cible. Concernant le dispositif Zan, nous sommes tous d'accord pour nous y conformer car de nombreuses communes possèdent des friches et des dents creuses exploitables à la construction. C'est sur ces terrains et les modifications de PLU (Plan local d'urbanisme) que nous devons travailler, même s'il nous faut densifier puisque la loi Climat et résilience va dans ce sens ce qui exclut, de fait, la maison individuelle, alors il n'y a pas de raison de tout bloquer. »

Emilie Féral

« Les plans Anru (Opérations de l'Agence nationale de renouvellement urbain) font naître du travail mais

Écrit par le 22 novembre 2024

si je prends l'exemple des bailleurs sociaux, ceux-ci doivent faire face au relogement de leurs résidents et cela demande du temps, ce qui induit des retards de réalisation des opérations de démolition, réhabilitation et construction, d'autant que si l'enveloppe n'est pas utilisée à temps, elle s'amenuise puis se perd. Actuellement le plan d'exécution du plan Anru pour le BTP ne se fait pas. Cette inertie est très préjudiciable au bâtiment et aux travaux publics. Quant aux nouvelles réglementations telles que la RE 2020 (nouvelle réglementation environnementale des bâtiments), pour atteindre des objectifs de bas carbone, elle est l'une des plus contraignantes d'Europe et s'appliquera bientôt aussi à la réhabilitation. On nous demande de trouver des solutions alors que les filières ne sont pas encore adaptées. Nous devons faire de la recherche et développement alors que nous sommes en pleine crise. Si le progrès nous enthousiasme et nous stimule, tout faire de front s'avère périlleux. »

Fédé BTP 84, année écoulée et perspectives, Daniel Léonard, président de l'interprofessionnelle livre réflexions et feuille de route

Ecrit par le 22 novembre 2024



Daniel Léonard -Midi travaux- a succédé à Christian Pons -Vinci construction France, Girard et Travaux du midi- en octobre dernier, à la présidence de la très reconnue Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics d'une activité pesant, dans le département, en termes de commande publique, 660M€. Dans cet entretien il évoque la transformation des métiers du BTP dictée par la Loi Climat et résilience ainsi que le dispositif Zéro artificialisation nette.

En Vaucluse, l'activité BTP représente 9 300 établissements dont 2 300 emploient un salarié et plus. Le secteur de la construction, quant à lui, constitue 12% du tissu économique du département. Au 3e trimestre 2022, 12 800 salariés y sont employés ce qui représente 10% du salariat en Vaucluse et 1 120 équivalents temps plein en intérim. Quant à la formation ? 1 200 jeunes sont formés aux métiers de production du BTP dont 70% en apprentissage. Enfin, la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics compte 370 adhérents et représente 5 000 emplois. Une fois le portrait dressé de l'interprofessionnelle, qu'en est-il de la conjoncture ?

Les chiffres de la conjoncture 2021- 2022

«En autorisation de logements, nous sommes à +2% alors qu'en autorisation de permis de construire de logements nous sommes à -11% détaille Daniel Léonard. Au chapitre de l'activité du trimestre sur les travaux publics nous sommes à -6% et en cumulé à - 5%. Le volume de béton prêt à l'emploi a augmenté de 4% alors que nous sommes en baisse du nombre de chantiers, ces chiffres indiquent donc une activité axée sur du bâtiment collectif. Quant au nombre d'appels d'offres publiés nous sommes à +12%, ce qui est de bonne augure» sourit le président de la fédération.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Les projets en cours, en Vaucluse

«En Vaucluse 317 projets sont en cours -dont 199 bâtiments pour 413M€ et 118 opérations de travaux publics pour 243M€- pour une valeur de 656M€. Le 1^{er} donneur d'ordre du Vaucluse reste les collectivités locales avec 190 projets pour un budget de 333M€. 55% des 317 projets vauclusiens sont à moins d'1M€, 33% de 1 à 5M€ et 12% supérieurs à 5M€. Les deuxièmes donneurs d'ordre sont l'Etat et les grandes entreprises (centres hospitaliers, ports, Enedis, Snf... qui portent 61 projets pour 235M€. Arrivent en 3e position les bailleurs sociaux avec 66 projets pour 87M€.»

Les problématiques ?

«Nous observons un nombre conséquent de permis de construire, le hic ? Beaucoup ne semblent pas aboutir ou sont longs à être réalisés Pourquoi ? Un industriel aura besoin de 2 ans pour 'sortir' son projet, le temps de le murir et de le chiffrer. Alors qu'il est en phase de démarrer son chantier, il ne le peut plus parce son coût a augmenté d'au moins 20%, un effet collatéral de l'inflation, du coût des matériaux et des flux.»



Ecrit par le 22 novembre 2024

Copyright Mireille Hurlin

Les collectivités

«Beaucoup de projets doivent émerger des collectivités parce qu'ils sont programmés. Ce qui pose la question de savoir où prélever le surcoût qui n'a pas été budgété. Le plus grand risque ? Que cet argent soit extrait de l'enveloppe destinée à l'entretien de la commune ce qui aura pour conséquence de grever les budgets à venir, car lorsque l'entretien d'une commune n'est pas fait, les dégâts peuvent s'avérer considérables.»

L'Emploi

«Au chapitre des emplois, le nombre de salariés a baissé de 1%, ce qui veut dire que les entreprises essaient de conserver au maximum leur personnel. Comme d'habitude et malheureusement la variable d'ajustement reste l'intérim. Si nos adhérents subissent l'inflation professionnellement, ils sont aussi très conscients que leurs salariés souffrent ce qui crée des tensions à sein des entreprises. C'est une charge mentale qui fragilise les gens. nous aimerions augmenter la rémunération de nos salariés pour faire face à l'inflation mais nos structures ne dégagent hélas pas de marges suffisantes pour le faire.»

Le carnet de commande

«Nous sommes toujours sur l'effet de roulement de 2022 avec des plannings remplis jusqu'en mars, avril. Après cette date il y a, en effet des projets mais qui, pour le moment, ne sortent pas. Les permis de construire sont autorisés, maintenant il faut que ces projets se réalisent et pour cela ils doivent être lancés. L'autre point d'achoppement ? Nous sommes désormais tenus par des marchés signés il y a un an et non-révisables. En revanche, les collectivités territoriales jouent le jeu du prix révisable à 45 jours. Ce n'est hélas pas systématiquement le cas des bailleurs sociaux. Il faut alors beaucoup parlementer, justifier, négocier, alors qu'aujourd'hui le prix révisable devrait être acquis en raison de la conjoncture... Concernant la construction d'immeubles privés les prix là encore ne sont pas révisables. La raison ? Le prix des appartements vendus reste ferme et le surcoût de la construction dû à l'inflation ne peut être ni absorbé par le constructeur, ni par les acheteurs. Le plus gros risque ? C'est qu'une entreprise disparaisse en cours de chantier ce qui induirait du retard dans les travaux toujours lié à une constante augmentation du coût des matériaux.»

La hausse des matériaux est-elle réelle ou spéculative ?

«Pour certains produits c'est la triste réalité puisque pour les concevoir ils passent au four, comme, par exemple, les produits de finition tels que les tuiles ou le plâtre, cependant les prix semblent s'envoler bien au-delà du surcoût de l'énergie. Les assurances de crédit seraient d'ailleurs les plus à même de le révéler puisqu'elles connaissent les marges de notre secteur. Les entreprises du BTP sont devenues des structures à risque alors que nos fournisseurs n'ont jamais fait autant de marges.»

Conjoncture

«Actuellement nous comptons 370 adhérents dont certaines entreprises sont fragilisées par la conjoncture cependant nous ne déplorons pas de défaillance. Notre marge diminue et donc la rentabilité de l'entreprise. Notre posture ? Nous limitons l'accès aux chantiers dont nous savons qu'ils ne sont pas révisables. De fait, nous nous orientons vers d'autres chantiers tels que ceux lancés par les collectivités

Écrit par le 22 novembre 2024

et l'Etat.»

La révolution du Dispositif Zan ?

«Oui, le dispositif Zan nous inquiète. Le 'Zéro artificialisation nette' implique que nous ne travaillerons plus que sur de l'existant. Pour la partie TP -Travaux publics- ça signifie que l'on ne pourra plus créer de route ou de plate-forme. Nos professions vont devoir se réorienter vers d'autres métiers. Nous allons devoir dé-imperméabiliser les sols, ce que l'on fait déjà dans les écoles en remplaçant le goudron par des produits perméables comme de la résine drainante qui ne produit pas de chaleur en été.»

Ecrit par le 22 novembre 2024



Copyright Mireille Hurlin

Une nouvelle économie du réemploi, de la logistique et de l'organisation

«En ce qui concerne le bâtiment, nous travaillerons plus sur la réhabilitation et le changement d'usage. Là encore, ce sont de nouveaux métiers, de nouvelles façons de travailler via la déconstruction, source d'une nouvelle économie, et non plus de la démolition afin de diminuer drastiquement l'enfouissement de

Ecrit par le 22 novembre 2024

déchets. D'ailleurs on ne parle plus de déchets mais de ressources. Avec le tri, le stockage, la tenue d'inventaire, nous redonnons vie à l'existant via le réemploi et le recyclage. D'ailleurs lorsque l'on parle de déconstruction, on parle de diagnostic, de coûts et de réemploi en face, afin d'aligner toutes les opérations dans les délais les plus courts. Ce marché de la déconstruction existe depuis toujours pour les bâtiments anciens, maintenant il se fera systématiquement.»

Accepter un diagnostic RE2020 différent de l'attendu

«La réglementation environnementale 2020, prévue par la Loi Elan -évolution du logement, de l'aménagement et du numérique- réclame des bâtiments moins énergivores. Avec la déconstruction et le réemploi des matériaux -donc bas carbone- il faudra accepter que le diagnostic thermique soit moins efficace qu'avec de nouveaux matériaux neufs sans doute plus performants. Nous devons également être vigilants dans la lecture des appels d'offre à ce propos. Finalement, nous réapprenons à construire.»

Trouver des surfaces de stockage pour limiter les transports

«Chaque projet donne lieu à une nouvelle organisation : permis de démolir, diagnostic plomb, amiante, termites, capricornes, nouveau diagnostic déchet PEMD -produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment- qui sera utilisée lors de la déconstruction pour un nouveau chantier. Cela induit de trouver davantage de centres de recyclages couplés à des surfaces de stockage pour limiter les transports. Ces structures existent déjà à Pertuis, Cavaillon, Sorgues et Carpentras... Le problème ? Ces espaces ne peuvent pas stocker trop longtemps beaucoup de matériel. Si les matériaux de TP peuvent rester à l'air libre, les matériaux du bâtiment réclament des locaux fermés qui restent à trouver. Le challenge ? Mettre des filières en place en circuits courts.»

Changement d'adresse

«Aujourd'hui le siège de la fédération du Bâtiment et des Travaux publics, qui avait été acheté en 1946, est vendu. Le bâtiment accueillera désormais des appartements. Nous louerons, 300 m2 pendant 3 ans, à partir de fin janvier, des bureaux présents dans le bâtiment jusqu'alors dévolu à l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), 60, Chemin de Fontanille à Agroparc- Avignon. Nous y installerons nos salles de formation et de réunion ainsi que les 7 permanents qu'accueille notre structure.»

Le nouveau siège de la fédé BTP 84

«Le nouveau siège du BTP 84 s'étendra sur 800 m2 sur un terrain de 2 000 m2, acheté à Citadis. Le terrain jouxte le [Geiq BTP 84](#) (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, émanation de la Fédé BTP pour l'insertion professionnelle) situé 423 rue Jean Dausset et l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales). Le nouveau bâtiment s'établira à l'angle de la route de l'aérodrome et de la rue Dausset toujours à Agroparc. Le nouveau siège s'organisera autour de salles de formation, de réunion, d'un hall d'accueil et des bureaux des permanents.»

Pourquoi ce choix ?

«Pour rendre plus accessible et attrayante la Fédé BTP 84. A l'heure actuelle nous peinons à faire notre travail de fédération dans un centre-ville difficile d'accès et dont le tour de ville est embouteillé aux

Écrit par le 22 novembre 2024

heures de pointes. Nos artisans et entreprises n'arrivent plus ni à venir physiquement ni à se garer. La logique voulait donc que nous prenions en compte ces éléments, quitte à renoncer à cette belle adresse ce qui nous émeut toujours autant, mais je crois que nous n'avions plus le choix, nous perdions le lien, trop de temps à essayer de nous retrouver.»



Copyright Mireille Hurlin